

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 43 (1970)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** De la notion du logement à celle de foyer

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126808>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## De la notion du logement à celle de foyer

14

*Dans des pages consacrées au logement urbain («Gazette» du 14 novembre), MM. Alin Decoppet, architecte SIA/FAS et professeur à l'EPFL, et Michel-A. Voirol, psycho-sociologue, posaient le problème d'une meilleure définition des besoins en matière d'habitat. Dans le prolongement de ces articles, nous publions ci-dessous réflexions issues d'entretiens entre quelques architectes de la Société des ingénieurs et architectes (SIA). Ce texte a été établi par M<sup>mes</sup> Josette Lambert, architecte EPFL (Coinsins), Monique Matti, architecte EPFL (Rolle), Anne Raccoursier, architecte EPFL (Lausanne), Mariuccia Rohner, architecte EPFZ (Genève) et Irène Strebel, architecte EPFL (Pully).*

Le terme de «foyer» évoque, dans son étymologie, la chaleur et le rayonnement du feu autour duquel se réunit la famille et nous fait penser à l'organisation sociale du temps passé, aujourd'hui profondément transformée.

Autrefois, le foyer abritait une vaste communauté familiale: grands-parents, parents, tantes célibataires, servantes, enfants. Chacun y trouvait sa place et prenait part à l'activité domestique. Les travaux ménagers: entretien, chauffage, éclairage, provisions et confitures, repas de préparation longue et complexe, demandaient une présence continue au foyer. Cette organisation exigeait un logement vaste dont le cœur était une grande salle de réunion autour de l'âtre.

Le plus souvent, l'activité professionnelle s'exerçait sous le même toit: ouvriers, commis, apprentis, partageaient la vie familiale. Rarement isolé, l'individu se trouvait à tout âge soutenu par la collectivité.

Le grand bouleversement du XIX<sup>e</sup> siècle a transformé dans ses profondeurs ce mode de vie. L'affluence vers la ville a entraîné la dispersion de la famille qui s'est réduite au couple et à ses enfants, les célibataires et les personnes âgées se trouvant écartés de ce noyau. La longévité et la prolongation de la jeunesse se sont tellement accrues que les générations n'ont plus autant de décalage. Cela

---

terrains à bâtir ainsi que des réglementations légales de la construction adaptées aux exigences actuelles auraient dans tous les cas un effet bénéfique. Mais il faudrait aussi s'attaquer à ce cancer de la politique du logement qu'est la spéculation foncière. Trop de faux remèdes ont été utilisés jusqu'ici sans grand succès.

«Feuille d'Avis de Lausanne»

entraîne toutes sortes de conflits et, bien souvent, l'impossibilité de cohabiter.

Le logement devient de plus en plus exigü. Le lieu de travail s'est éloigné, créant le problème des déplacements, morcelant les différentes activités. Le rythme de vie s'accélère. L'augmentation massive de la population urbaine a bousculé le développement harmonieux des villes et il est permis d'affirmer que le logement urbain de construction courante ne répond pas de manière satisfaisante aux nouveaux besoins psychologiques, sociaux et culturels des individus et des groupes familiaux.

La spéculation s'empare du problème de l'habitat. La recherche d'un plus grand profit a pour conséquence la réduction des espaces, l'utilisation d'emplacements inadéquats, des services communs insuffisants, etc. Pour éviter de coûteuses constructions souterraines peu rentables, les parkings s'étalent confortablement au soleil, au détriment des espaces verts et des terrains de jeux.

Dans ce nouvel environnement, l'individu n'a plus de contact humain. Il ne connaît pas son voisin, bien qu'il ne puisse pas facilement s'en isoler. L'épicerie du coin est remplacée par le supermarché, le lavoir par une machine à laver, l'entraide sociale par des organisations dépersonnalisées. Ennui, troubles nés de la monotonie, isolement et, en même temps, impossibilité de se concentrer dans le calme, fatigue, difficulté d'être, ne sont qu'une partie encore des problèmes dont nous prenons conscience aujourd'hui.

### La responsabilité de l'architecte

En quoi l'architecte est-il responsable de la ville et des logements actuels?

La spéculation le contraint à une recherche de rentabilité toujours plus grande. Les règlements de construction se bornent à exiger des surfaces minimales et des à-priori esthétiques. En fait, le développement des villes a été si rapide que ces règlements, résultat d'aménagements successifs des lois, ne peuvent lui être d'aucun secours.

Loger un nombre sans cesse croissant d'individus est un problème bien spécifique de notre époque. De nombreux architectes l'ont étudié et ont érigé des théories: Le Corbusier, Wright, etc. Mais aucun savant, physicien, chimiste ou autre, n'aboutirait à un résultat sans les recherches d'un ensemble de travailleurs appartenant à plusieurs disciplines. Il est vain d'attendre une solution au problème si complexe du logement de quelques architectes géniaux, mais isolés.

Il faut absolument organiser sur le plan national, et même international, des recherches systématiques et continues sur ce point capital pour le bien-être et l'avenir de l'homme et de la société. Ce travail se fait depuis de nombreuses années dans certains pays (Angleterre: GLC<sup>1</sup>, Suède, etc.). D'autres essayent de rattraper leur retard (France: CSTB<sup>2</sup>). Quand commencera-t-on en Suisse?

Les différentes fonctions au sein du logement et de la cité ont été trop schématisées. On a abouti à une uniformisation des types de logements où chaque activité correspond à une surface donnée minimale conditionnant l'ameublement. L'appartement se compose, à part la cuisine et les locaux sanitaires, d'une zone de nuit où l'on ne peut que dormir et d'une salle de séjour où se déroulent simultanément travaux et loisirs des membres de la famille: couture et repassage, jeux des enfants, lecture, réception de la TV, accueil des amis, etc.

La ville également s'est organisée schématiquement avec ses zones d'ortoirs, ses zones de travail et ses zones culturelles, les unes et les autres mourant alternativement. Il faudrait aujourd'hui recréer des ensembles vivants en associant les logements avec la petite industrie, l'artisanat, les professions libérales, l'administration, le commerce et la vie sociale et culturelle. On essaierait de retrouver le concept de la rue animée et une vie communautaire à l'échelle humaine. Les immeubles devraient permettre de mêler différentes professions, classes sociales et générations. Les vieux, plutôt que de finir leurs jours dans un hospice, loin de tout, pourraient garder un contact avec la vie active et, même, y participer selon leurs possibilités. Les enfants trouveraient dans cet entourage vivant et coloré le facteur de renouvellement et d'imprévu indispensable à leur développement que la jeunesse d'autrefois rencontrait dans ses contacts avec la nature aux alentours des petites agglomérations.

Les expériences en cours dans les pays nordiques sont symptomatiques des besoins sociaux actuels. Là, les couples de profession et de niveau social différents cohabitent et forment une «grande famille». Cela résout bien des problèmes par la répartition des différentes charges: garde d'enfants, achat des vivres et de l'équipement ménager, préparation des repas, présence continue au foyer. Livres, disques peuvent être mis en commun et enrichir la vie sociale et culturelle du groupe tout en préservant les exigences de la vie individuelle.

Pour que le foyer lui-même redevienne vivant, que pourrions-nous faire?

Il faut réapprendre à connaître l'homme, à l'estimer suffisamment pour lui laisser une certaine liberté dans l'aménagement de son cadre de vie.

L'espace doit redevenir primordial. C'est le seul véritable luxe que le consommateur doit exiger. Ce ne sont pas les revêtements coûteux ni les équipements ultramodernes qui font la valeur d'un foyer. L'ameublement permet de le personnaliser. Il ne doit pas «paraître», mais «être». Il faut se libérer des habitudes sociales et des pressions commerciales.

Il est souvent moins cher d'acheter un ensemble de meubles: salle à manger, chambre à coucher complète, etc., mais ces ensembles, pour lesquels on n'hésite pas à s'endetter, sont l'image d'une vie stéréotypée dans laquelle on ne tarde pas à se sentir mal à l'aise. Le mobilier devrait pouvoir se compléter et se transformer selon les besoins et le développement de la vie familiale. Un meuble doit être avant tout un ami et permettre aux parents et aux enfants une vie agréable.

### **La responsabilité des habitants**

Pour une amélioration de l'habitat, l'architecte n'est pas le seul acteur. Le consommateur doit aussi assumer ses responsabilités. Il doit être préparé dès l'école primaire déjà à la connaissance des matériaux, des couleurs, à l'organisation des espaces. Une information constante et objective des possibilités de logement doit lui être donnée. Ses exigences conscientes et étayées peuvent alors freiner la spéculation et améliorer progressivement les conditions de l'habitat à venir.

Notre époque nous offre une technique considérable qui peut être à la fois la meilleure et la pire des choses. C'est à nous de savoir enfin l'utiliser au profit de l'homme pour les années à venir. Il faut la dominer et utiliser ses possibilités. Nous sommes responsables de ce que nous en faisons.

Il faut que le logement devienne de nouveau un «foyer», centre familial et centre social, où chacun trouve l'occasion d'épanouir sa personnalité entière dans un équilibre de tranquillité et de contacts humains.

<sup>1</sup> Great London Council.

<sup>2</sup> Centre scientifique et technique du bâtiment.